

L'INPI RECRUTE : VENEZ DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET RENCONTRER NOS RECRUTEURS À L'OCCASION DU SALON VIVA TECHNOLOGY LE SAMEDI 18 MAI, À PARIS, PORTE DE VERSAILLES

L'INPI PRÉVOIT DE NOMBREUX RECRUTEMENTS D'ICI 2020 : VENEZ RENCONTRER LES EXPERTS EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET LES CHARGÉS DE RECRUTEMENT DE L'INPI SUR SON STAND.

Dans l'économie mondialisée de l'innovation et de la connaissance, la protection et la valorisation de la propriété industrielle sont plus que jamais un enjeu critique pour les entreprises.

En 2018, 95 400 marques, 16 220 brevets et 5 800 dessins et modèles ont été déposés à l'INPI. Le volume des titres de propriété industrielle, qui a plus que doublé au niveau mondial en vingt ans, et les enjeux financiers considérables qui leur sont associés témoignent de l'importance des métiers de la propriété industrielle, filière d'avenir à la croisée du droit, de l'économie et de la technologie.

Afin de préparer et d'accompagner ses nombreux projets, l'INPI - présent dans chacune des régions françaises mais aussi à l'international - va recruter de nombreux talents d'ici 2020 : ingénieurs généralistes, ingénieurs spécialisés, ingénieurs en informatique, juristes en propriété industrielle...

Pour en savoir plus sur l'INPI, les opportunités de carrière et les profils recherchés, ou simplement pour découvrir les métiers de la propriété industrielle, rendez-vous le samedi 18 mai sur le salon Viva Technology : les équipes Ressources Humaines de l'INPI pourront répondre à vos questions tout au long de la journée et un atelier de présentation des métiers de l'Inpi – et plus particulièrement celui d'ingénieur examinateur brevet - est organisé de 15h à 15h30, dans l'espace « Scale up lounge » (Hall 2, U16). Cet atelier est ouvert à tous.

Retrouvez nos offres d'emploi sur l'espace [Talent Connect](#) de Viva Technology, [sur l'espace « recrutement » d'Inpi.fr](#) ou sur notre [page LinkedIn](#).



À PROPOS DE L'INPI

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur. Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 14 millions de données ouvertes, libres et réutilisables.

Contact presse : Anne-Sophie Prusak | aprusak@inpi.fr | 01 56 65 85 80 | 06 60 69 54 17